

FCDE

Fondation pour Cadres et
Dirigeants d'Entreprises

DEVENIR ACTEUR DE SA PRÉVOYANCE

www.fcde-prevoyance.ch



FCDE

Fondation pour Cadres et
Dirigeants d'Entreprises

La Fondation pour Cadres & Dirigeants d'Entreprises (FCDE) est une fondation de prévoyance complémentaire 1e destinée aux cadres et dirigeants de PME et de grandes entreprises, aux professions médicales (médecins, dentistes,...), aux indépendants qui emploient au moins un salarié, ainsi qu'aux associations professionnelles et aux fondations collectives.

Destinée à assurer la part extra-obligatoire des salaires et revenus, comprise entre CHF 127'980.– et CHF 853'200.– par an*, la FCDE complète ainsi la prévoyance de base LPP obligatoire et sur-obligatoire en offrant des solutions de prévoyance transparentes, individuelles et performantes.

Dans un esprit de diversification des systèmes de prévoyance obligatoire et subobligatoire, elle vous permet de tirer parti des avantages fiscaux attachés à la prévoyance professionnelle, tout en mettant l'accent sur la performance et la personnalisation de vos placements.

*Seuils valables dès le 01.01.2019

AVANTAGES

1. EXPÉRIENCE

Créée en 2004 au profit des associés et cadres du Groupe Mirabaud, la FCDE est une des plus ancienne fondation collective 1e de Suisse. Elle a été ouverte au public en 2015 afin de permettre à d'autres de bénéficier de ses avantages. Cette longue pratique nous permet de vous offrir des solutions éprouvées et une palette de produits de placements efficiente.

2. FLEXIBILITÉ DES PLANS, DES PRESTATIONS ET DU FINANCEMENT

En fonction des caractéristiques propres à votre structure, nous vous accompagnons pour mettre en place un ou plusieurs plans les mieux adaptés à votre situation.

Nos solutions sont compatibles avec les besoins d'entreprises employant des assurés très mobiles, y compris à l'international.



3. INDIVIDUALISATION DES PLACEMENTS

La FCDE collabore avec des acteurs renommés dans le cadre de la gestion de fortune individuelle et collective afin de vous proposer une palette diversifiée de solutions de placements conformes aux exigences du droit suisse.

Chaque assuré peut ainsi opter pour la solution d'investissement la mieux à même de correspondre à ses objectifs personnels du moment et modifier ce choix ultérieurement à sa guise.



AVANTAGES

4. FISCALITÉ

Vous bénéficiez de tous les avantages fiscaux offerts dans le cadre de la prévoyance professionnelle notamment :

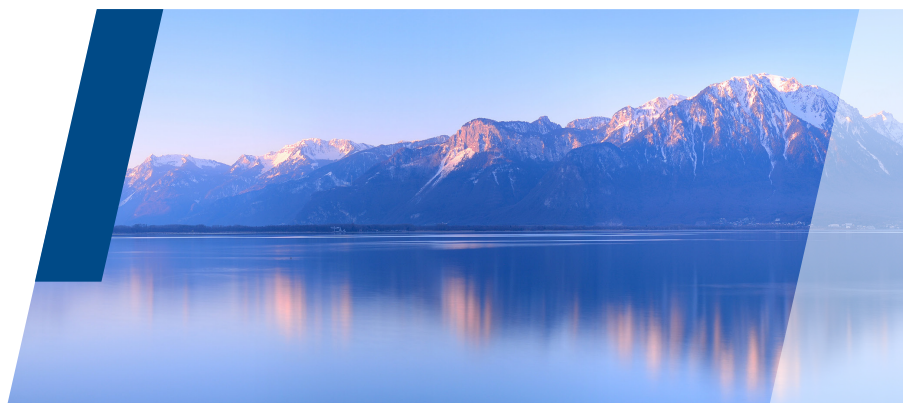
- Absence d'impôt anticipé, d'impôt sur la fortune ou d'impôt sur le revenu jusqu'au versement.
- Possibilité de procéder à des rachats jusqu'au plafond légalement autorisé.

5. CONSEILS & SERVICES

En adhérant à la FCDE, vous accédez à une palette de spécialistes (prévoyance, fiscalité, gestion de fortune, questions juridiques, planificateur financier) qui vous accompagneront tout au long de votre affiliation.

6. RETRAIT, FIN DES RELATIONS DE TRAVAIL

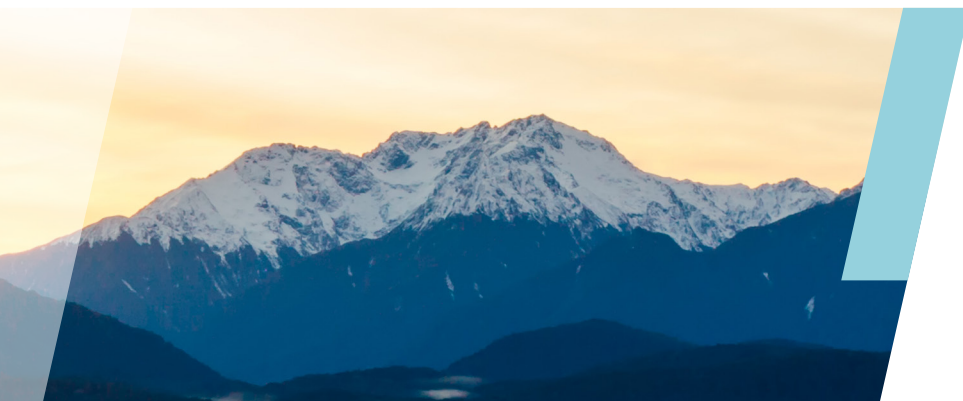
Au terme de votre carrière professionnelle ou à l'occasion d'un changement d'employeur, vous pouvez transférer la solution d'investissement choisie au sein d'une ou plusieurs solution(s) de libre passage (splitting) ou d'un portefeuille privé. Vous évitez ainsi les aléas d'un désinvestissement et êtes assuré de la continuité de la gestion de vos avoirs de prévoyance.



LA PRÉVOYANCE SUR MESURE

1. UNE FLEXIBILITÉ TOTALE

A la différence des fondations de base (pour la part obligatoire du 2^{ème} pilier), la FCDE s'inscrit dans le cadre du régime de prévoyance complémentaire extra-obligatoire. Elle représente ainsi un système de prévoyance professionnelle individualisée, qui offre aux assurés la possibilité de choisir leur propre niveau de risque pour atteindre le niveau de performance recherché. Après une écoute approfondie des besoins de l'entreprise et des assurés, la FCDE construit une solution personnalisée sur le plan des prestations offertes, du financement et des investissements.



2. PRESTATIONS

La FCDE offre aux entreprises d'ajuster à leurs besoins et possibilités les différents éléments du plan de prestations: plan de financement, avec de multiples possibilités d'adaptation sur les bonifications d'épargne ou le niveau de la part de l'employeur, salaire de référence, salaire assuré, niveau des prestations entre épargne et couverture de risque, échelle des bonifications d'épargne, âge de la retraite et niveau de la couverture de risque.

La FCDE permet également de créer plusieurs plans distincts pour différentes catégories d'assurés. Cette répartition du 2^{ème} pilier entre plusieurs institutions de prévoyance permet une gestion plus individuelle du capital de prévoyance et un renforcement de la couverture d'assurance.

3. INVESTISSEMENTS

La flexibilité de la FCDE trouve sa pleine mesure dans la façon dont les contributions des assurés sont investies. Chaque assuré peut définir sa propre allocation parmi la palette des produits proposés et la faire évoluer selon ses besoins. Les investissements sont ainsi personnalisés et la performance devient véritablement individuelle. En choisissant sa stratégie de placement, l'assuré en supporte le risque mais bénéficie d'une transparence totale sur ses placements, leur rendement et les frais.

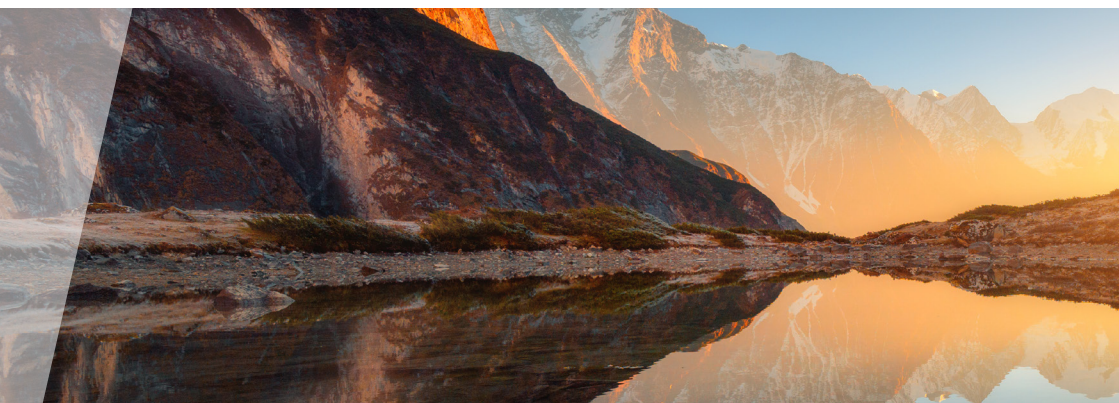
LA PRÉVOYANCE SUR MESURE

4. STRATÉGIES DE PLACEMENT

La FCDE offre aux assurés plusieurs stratégies de placement, gérées de manière **collective** ou **individualisée**.

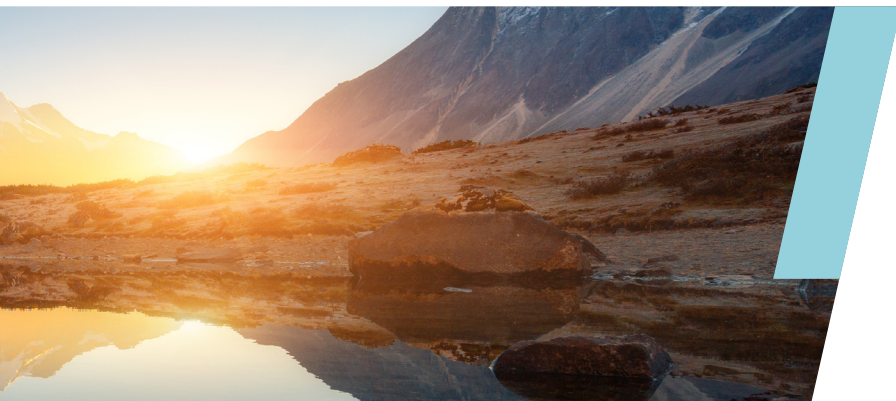
4.1 Gestion de fortune collective via des fonds de placement

La FCDE a sélectionné des fonds de placement LPP proposant différentes stratégies, afin d'offrir à ses assurés différents niveaux d'espérances de rendement en fonction du risque supporté.



4.2 Gestion de fortune individualisée

En complément des stratégies de gestion collective sélectionnées, la FCDE propose aux assurés dont le capital-retraite potentiel dépasse CHF 1 million, des portefeuilles de prévoyance individuels conformes aux règles OPP2. Gérés activement par la banque privée Mirabaud, ces portefeuilles sont adaptés aux objectifs, profils de risque et souhaits personnels du preneur de prévoyance, qui dispose ainsi d'une solution de prévoyance entièrement sur mesure.



FCDE

Fondation pour Cadres et
Dirigeants d'Entreprises

Fondation pour Cadres et Dirigeants d'Entreprises - FCDE

c/o Swiss Life Pension Services
Avenue des Morgines 10 - Case Postale 564
CH - 1213 Petit-Lancy 1

www.fcde-prevoyance.ch